



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **14 décembre 2022, à 21 heures**, une séance extraordinaire au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	5 094 861
2022-10089	Numéro d'immeuble :	Chemin Smith-Hill, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une marge d'implantation avant du bâtiment principal de 20,50 mètres au lieu de 60 mètres, contrairement aux dispositions du <i>règlement de zonage 115-2, paragraphe a) section 1.1, chapitre 4, zone AD-20</i> ; Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-chemin-smith-hill

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **29^{ième} jour** du mois de **novembre** de l'an **2022**.

Jonathan Fortin, LL.B, OMA
Directeur général adjoint
Greffier et directeur des affaires juridiques